

Reçu le : 09-03-2016

Publié le : 22-11-2016

**Le dit et le fait : quand l'action trahit l'acte de parole dans le français parlé
en Côte d'Ivoire**

**The word and the act: when the action betrays the act of speech in spoken
French in Côte d'Ivoire**

Ambemou Oscar DIANÉ*¹, Benjamin Irié BI TIE¹

¹Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé

Selon la théorie des actes de langage, attribuée à John Austin, la parole est acte, dans la mesure où dire, c'est faire. Le présent article s'interroge sur la validité inconditionnelle de ce postulat. En effet, partant du constat que les paroles produites par un locuteur X ne traduisent pas toujours une concordance univoque entre son dit et son action manifestée au moment de ce dit, nous montrons, à travers un corpus tiré des conversations tenues par des Ivoiriens, que la recherche de la compréhension de certains énoncés devrait tenir compte des considérations pragmatiques et culturelles.

Mots-clés : actes de langage, la parole, acte, considérations pragmatiques, culture

Abstract

According to the theory of the acts of language, allotted to John Austin, word is act, insofar as to say, is to make. This article wonders about the unconditional validity of this postulate. Indeed, on the basis of the report that the words produced by a speaker X do not translate always a univocal agreement between his word as and his action expressed at the time of this word, we show, through a corpus drawn from conversations of some ivorians, that the research of the comprehension of some utterances should take account of the pragmatic and cultural considerations.

Keywords: language acts, speech, act, pragmatic considerations, culture

Introduction

Au cours de certains échanges verbaux, l'on constate que des interlocuteurs ne s'accordent pas toujours sur l'interprétation du dictum. Ce désaccord interprétatif, dû à une incompréhension conflictuelle entre des usagers d'un code commun, est fréquent dans le quotidien des ivoiriens parlant le français populaire ivoirien². Le « conflit communicationnel » qui s'en suit est plus frappant lorsque l'interlocuteur vient d'autres horizons et est locuteur d'une autre variété de français.

En effet, le locuteur du français populaire ivoirien utilise fréquemment des mots dont la dénotation est différente de l'interprétation en contexte. Il produit un énoncé et fait ce que son

*Auteur correspondant: dianeambemou@yahoo.fr

² Cette variété est une appropriation de la langue française par les locuteurs en Côte d'Ivoire.

énoncé ne dit pas. Dans son interaction, il fait usage de formes linguistiques pour emmener son interlocuteur à admettre que ce qu'il dit est ce qu'il fait au moment où il parle ou bien ce qu'il a fait est ce qu'il a dit. Il recherche, voire force l'adhésion de ce dernier à sa compréhension. Comment appréhender de tels faits qui se déroulent en situation de discours ? Autrement dit, quelle(s) signification(s) revêt un énoncé x dans un contexte z et quelles autre(s) signification(s) revêt ce même énoncé x dans le contexte z' ? En d'autres mots, quelle signification un locuteur λ sait-il d'un mot x dans un espace et quelle pourrait-être le contenu sémantique de ce même mot dans un autre espace géographique ? Quels faits président à la mise en place et à l'usage de telles variations linguistiques ?

Échappant à la sémantique de la phrase, l'analyse des situations d'interaction relève de la pragmatique. Vincent Nyckees (1998, p.250), la définit comme l'étude de l'usage que les interlocuteurs font du langage en situation et qui s'attache tout particulièrement au langage en tant qu'il représente un moyen d'action entre les hommes. Il clarifie que la pragmatique identifie les multiples actes qui ont pour théâtre la parole vivante. Les questions posées plus haut intéressent généralement l'emploi du langage dans la communication. Ici, nous voulons mettre les mots en relation avec l'usager, le contexte-espace et interroger le sens et la/les signification(s) que l'usager attribue à ces mots. Ainsi, dans une approche pragmatique, nous analyserons quelques faits de langue que l'on retrouve dans les habitudes linguistiques des Ivoiriens. À la lumière de l'approche austinienne des actes de langage et de ses différents développements, nous situerons quelques difficultés de compréhension et d'interprétation de certains énoncés liés à l'usage du français ivoirien. Nous analyserons le temps de l'énoncé et de l'énonciation et inviterons à rechercher la force illocutionnaire dans la modalité des procès. Nous montrerons aussi la nécessité de prendre en compte la culture linguistique³ du locuteur ivoirien pour la compréhension de la particularité de certains de ses énoncés.

1. La théorie des actes du langage: fondements et évolutions

La théorie des actes de langage constitue le programme de base de la linguistique pragmatique. C'est en réaction aux positions des philosophes logiciens - dont il fait (lui-même) partie - que John Lang-Shaw Austin, propose la théorie des actes de langage. Il part de l'idée que toutes les productions langagières ne sont pas analysables en « vrai » ou « faux ». *Il existe des expressions qui ne constatent pas une action, elles l'accomplissent par le simple fait d'être prononcées : dire « je parie », c'est le faire* (Journet, 2001, p.62). Ses travaux aboutissent à regrouper les énoncés en cinq classes : les expositifs, les comportatifs, les promissifs, les exercitifs, les verdictifs. Après Austin, les recherches sur les actes du langage vont se poursuivre avec John R. Searle. Selon Touratier (2010, p.216), Searle reproche à la classification d'Austin « *d'être moins une classification d'actes illocutionnaires qu'une classification de verbes qui, du reste, ne sont pas tous illocutionnaires* ». Il propose une autre classification qui contient : les représentatifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et les déclaratifs.

A la suite de ces travaux, émerge la pragmatique gricéenne qui pose trois principes : le principe de la signification non-naturelle, le principe de coopération et maximes conversationnelles et le principe du rasoir d'Occam modifié. Le premier principe pose que

³ Nous entendons par *culture linguistique du locuteur*, les connaissances tacites et les usages pragmatiques qu'il fait de cette langue sur la base de ce que sa communauté en fait.

comprendre un énoncé revient pour le destinataire à comprendre l'intention du locuteur par la reconnaissance de cette intention (Moeschler et Auchlin, 2009, p.169). Citant Grice, ces deux auteurs notent que la récupération de l'intention en question se fait à travers les deux autres principes. Le principe de la coopération et les maximes conversationnelles recommandent que toutes interventions des locuteurs dans la communication contribuent à la réussite de la conversation. Il dégage des maximes de quantité, de qualité, de relation et de manière. Le principe du rasoir d'Occam modifié indique qu'il ne faut pas multiplier plus que cela n'est requis, les significations linguistiques. Il est d'ordre méthodologique et relève que les significations que l'on attache aux expressions linguistiques sont minimales.

Les recherches sur la pragmatique linguistique vont évoluer sur l'axe cognitif avec des auteurs comme Dan Sperber et Deirdre Wilson. A la différence de Grice qui est dans une approche rationaliste (les locuteurs coopèrent à la conversation), les pragmatiques-cognitivistes estiment qu'en situation de communication, les locuteurs cherchent à être pertinents. C'est la théorie de la pertinence. Dans cette approche, il se dégage sous les plumes de Moeschler et Auchlin (2009, p.169), deux principes : le locuteur produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances concrètes de communication et la cognition humaine tend à la maximalisation de la pertinence.

2. BREF APERÇU DE LA SITUATION DU FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

A ce jour, aucune langue de Côte d'Ivoire n'est véhiculaire. Dans cette situation, comme le souligne Aboa « le français a acquis des fonctions de langue véhiculaire et identitaire spécifiques » (2012, p.1). Les ivoiriens se sont appropriés le français au point de lui donner des particularités aux niveaux morphologique, syntaxique et sémantique. L'on note avec Kouadio Jérémie (2008, p.7) citant Lafage, les variétés suivantes : français populaire ivoirien, français des scolarisés et le nouchi. Cependant, un usage uniformisé se ressent au sein des locuteurs ivoiriens. Le même auteur souligne cette idée en notant que dans les faits, « la pratique ordinaire du français par les locuteurs ivoiriens a presque fini par effacer les frontières entre les différentes variétés » (Kouadio, 2008, p.7).

La situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire conduit donc à reconnaître l'existence d'un français ivoirien pour désigner le français tel que pratiqué par les ivoiriens. Ce français est normalement intégré dans la grammaire interne des locuteurs (Aboa, 2014, p.9). Dans leur praxis, en effet, les constructions énonciatives issues de cette variété de français présentent des particularités typiques à la Côte d'Ivoire. Aussi, est-il nécessaire, pour la plupart du temps, de faire appel à des considérations pragmatiques pour comprendre et interpréter les énoncés produits au cours des interactions animées en français dans ce contexte discursif ivoirien.

3. La minimalisation des significations et la maximalisation de la pertinence face à la liberté linguistique»⁴

Le contexte aidant, l'intention de se faire comprendre dans une conversation repose sur la minimalisation des significations et la maximalisation de la pertinence. Cela passe par

⁴ Par *liberté linguistique*, nous entendons, ici, la capacité qu'ont les locuteurs de s'affranchir des normes d'une langue au point de resémantiser les mots et expressions. C'est ainsi que les locuteurs du français parlé en Côte d'Ivoire se sont affranchis des normes du français standard.

la sélection des mots. Communiquer, c'est se faire comprendre. Si tel n'est pas l'intention de l'interlocuteur, les maximes conversationnelles sont foulées du pied. Il arrive qu'un individu communique avec l'intention de ne pas se faire comprendre délibérément. Il arrive que son intention soit de se faire comprendre mais qu'il y ait un gap interprétatif. A ce sujet, considérons les productions linguistiques ci-dessous relevées lors de conversations en Côte d'Ivoire⁵.

(1) (A)

Y1: Tu me dis que tu arrives alors que tu es encore assis. X1: Je te dis que j'arrive, avance, j'arrive.

Y2: Et là, tu pars ailleurs et tu me dis « j'arrive » ! X2: Je te dis que j'arrive.

(2) (B)

A1 : Madame, je voudrais rencontrer votre patron. B1 : Il s'est levé.

A2 : A quel moment ? Et puis-je le rencontrer ?

B2 : Certainement qu'il ne reviendra pas aujourd'hui.

A3 : Il est parti vous vouliez dire ? B3 : Bon ! Il s'est levé

Le premier dialogue se déroule entre deux ivoiriens. Le deuxième, entre un ivoirien et un expatrié français. Ces dialogues (A) et (B) présentent des situations d'échanges verbaux dans lesquels les interlocuteurs sont dans la même situation discursive. L'insistance dans le premier dialogue et les interrogations dans le deuxième exposent qu'il y a problème à se comprendre mutuellement. Les mots employés et/ou le temps des verbes des énoncés semblent ne pas concorder avec les contextes.

4. Analyse du temps de l'énoncé et de l'énonciation

Le temps d'un énoncé situe (sur) le moment de déroulement du procès. Les constituants porteurs de ce temps sont divers selon les langues. Ce sont entre autres : en français, la désinence du verbe (exemple : je mange. Le suffixe *-e* est la marque du présent) ; en ehotilé, le morphème grammatical *lè* marqueur de l'accompli ; en anglais, les adverbes de temps tel que *tomorrow*.

Le moment de production d'un énoncé peut être antérieur ou postérieur à l'acte. A titre d'exemple, nous produisons l'énoncé « *la Côte d'Ivoire a battu le Ghana 2 – 0* » au moment où nous rédigeons cet article. Mais l'événement s'est déroulé en 1992. Nous déclarons : « *il viendra à la maison demain* », l'action est prévue pour le futur. Dans les deux cas, le moment d'énonciation est le temps où j'écris cet article. Il est différent du temps des énoncés.

Dans la perspective de la théorie des actes de langage, le temps d'un verbe, la force illocutoire des lexèmes en termes de charge sémantique et des déictiques éventuels co-indiquent la simultanéité de l'action dans le contexte. Bien plus, ils indiquent la qualité et la pertinence de l'énoncé en rapport avec la situation d'énonciation. En effet, dans l'énoncé « *je déclare closes*

⁵ La conversation A se déroule entre deux amis (X et Y) qui ont décidé d'aller ensemble faire des courses. La conversation B se tient entre un expatrié français et une secrétaire dans un service administrative représenté respectivement par A et par B.

les journées scientifiques », le temps *présent* marque le moment de fin des journées en question. L'illocution repose sur le choix de *déclarer*, *closes*, *le temps présent* et la qualité de l'allocutaire/locuteur « *je* ». Dans le dialogue (A), l'énoncé Y₁ produit par le locuteur Y suggère que l'interlocuteur X a déjà produit un premier énoncé antérieur à celui de Y. Cet énoncé produit au temps – t_{Y1}, – t_{Y1}<t_{Y1}, suscite Y₁. Le locuteur de Y₁ rapporte le discours de X dans une production oxymorique qui oppose deux procès. Le premier procès est « ...arrive » et le second « ...encore assis... ». Le premier verbe est perlocutionnaire. Autrement, sa production n'a pas pour effet l'action décrite par le second procès. En effet, « assis » est le participe passé du verbe « asseoir ». La grille sémantique de ce verbe ne contient pas de trait [+ mouvement], si nous définissons le mouvement comme une action se déroulant d'un point A vers un point B.

L'énoncé Y₁ a deux propositions. La première rapporte le discours de X et la seconde est constative. Dans cet énoncé, Y oppose ce que X déclare à ce que lui Y constate. Cette opposition a une base lexicale/sémantique et actancielle. En d'autres termes, l'on ne relève aucune synonymie entre « arrive » et « est assis ». L'insistance du locuteur X expose qu'il assure ne s'être pas trompé sur le choix des mots et l'acte qu'il décrit. Il y a un conflit interprétatif dans lequel chaque locuteur, propos après propos, essaie d'apporter de la clarification à ce qu'il a (déjà) dit. Le deuxième énoncé du locuteur Y met à nu l'inadéquation entre le temps de l'énoncé et la situation d'énonciation. L'acte que X inscrit dans le présent est opposé à ce qu'il dit. Un emploi du verbe *arriver* au futur ou la formulation au futur de cet énoncé serait convenable. La concordance du futur se justifierait dès lors que l'action à ce temps n'est ni passé, ni actuel, mais à venir. C'est ici le lieu de s'interroger sur l'attitude discursive de X (en X₁). De toute évidence, les mots que X emploie ne traduisent pas ses actes. Au regard de la structuration des énoncés X₁ et X₂, la force illocutionnaire est à rechercher dans la modalité des procès.

5. Le paradoxe pragmatico-cognitif: quand les modalités expressives subsument la sémantique des mots et narguent le contexte

La pragmatique linguistique est le domaine qui, à la recherche de la signification, ne se limite pas au(x) mot(s) mais prend en compte les conditions de production de la parole. Dans une conversation, les interactants n'ont pas les mêmes positions. L'un construit la signification, l'autre l'interprète. Sur l'intention de communication, Garric et Calas (2007, p. 94) notent : « la question d'interprétation d'un énoncé implique la notion d' « intention ». Elle pose que le locuteur nourrit par son intention une certaine finalité, un projet sémantique et pragmatique ». Le locuteur X du premier dialogue produit des énoncés dont l'interprétation révèle une valeur impérative. L'impératif est une modalité discursive avec laquelle, l'émetteur veut influencer son interlocuteur, l'amener à exécuter ce qu'il dit. La valeur impérative ne se trouve pas toujours dans le ton. Comme le note Adou Amadou (2015, p. 98) l'impératif ne tire pas sa substance ou son importance dans le contenu propositionnel, c'est à dire l'information ou le fait qui est exprimé mais plutôt et surtout dans le modus, la manière dont le message est produit.

Le point de départ de toute interprétation est le logos. Le contexte d'énonciation complète l'information. Et ce contexte entraîne les inférences qui permettent de comprendre, lorsque l'on produit l'énoncé « *il fait froid* », que l'interlocuteur demande que l'on ferme les fenêtres,

par exemple. L'interlocuteur qui entend « il fait froid » n'interprète pas la structure linguistique. Il comprend que l'émetteur reçoit de la fraîcheur parce que les fenêtres sont ouvertes. L'énoncé l'emmène à poser un acte qui règle le problème posé. Dans le cadre de notre premier dialogue supra, le locuteur déclare son intention avec insistance. La répétition de la séquence « *j'arrive* » a pour effet de convaincre son interlocuteur sur ce qu'il dit et non ce qu'il fait au moment où il parle. Le locuteur veut imposer ce que ni les mots ne disent ni le contexte ne permet de comprendre. La modalité discursive, in situ, contraste avec la sémantique lexicale.

Le procédé énonciatif du locuteur X ne tient compte d'aucune maxime conversationnelle. Il n'y pas de concordance entre son logos et sa pragma. Dès lors le contexte n'est pas suffisant à l'interprétation, même fût-ce par inférence. En d'autres mots, l'interprétation pragmatique des actes de langage tient en trois points indissociables : logos – pragma – contexte. Lorsqu'un élément de ce triptyque est « défaillant », il y a rupture d'interaction. Dans le cas soumis à analyse, le logos ne participe pas à la pertinence de la communication ; du moins, il n'a pas la même signification pour les (deux) interactants. Autrement, l'on a un mot, un contexte, mais pas d'interprétation commune. En d'autres mots encore, la signification a un point d'ancrage à chercher dans une face du mécanisme cognitif des acteurs de la conversation : la culture sociolinguistique.

6. TRANSPOSITION DU SUBSTRAT LINGUISTIQUE OU PROBLEME D'APPROPRIATION : ELEMENTS DE PRAGMATIQUE CULTURELLE

La compréhension du sens produit dans le dialogue 2 plus haut révèle des problèmes de signifiante très intéressants dépassant le cadre de la sémantique formelle ou lexicale. En effet, si le sens de l'énoncé « *Il s'est levé* » est suffisamment clair pour le locuteur B qui le produit, pour son interlocuteur (A) la signification semble ambiguë dans ce contexte-là. Cette ambiguïté est manifestement provoquée par l'usage de l'unité lexicale « (se) *levé* ». Sa signification ne semble pas suffisamment explicite pour l'interlocuteur A, si bien que les deux autres contributions de cet interlocuteur à l'échange ne sont que des interrogations portant sur la clarification du sens de ce segment discursif. Il se produit dans cet échange une inadéquation de signification entre l'énoncé produit et le vouloir dire de l'interlocuteur B : « une absence de transparence du langage. »

Pour Bernicot (2000, p.1) « L'absence de "transparence du langage", c'est-à-dire le décalage entre ce qui est dit et ce qui est signifié, est courante dans la vie quotidienne »⁶. Mais, l'intention de communication des interlocuteurs serait-elle de produire des énoncés ambigus ? Non. Sinon à quoi bon communiquer, si ce n'est pour signifier ou produire du sens suffisamment clair et explicite pour être compris de l'autre. Alors, qu'est-ce qui explique cette « absence de transparence du langage » dans les conversations quotidiennes des ivoiriens ? La particularité de cette présentation nous recommande d'aller au-delà de la théorie de la pragmatique standard pour aborder le problème d'un point de vue de la pragmatique culturelle.

6.1. Les interactions vues sous l'angle de la pragmatique culturelle

⁶ Bernicot Josie. (2000). La pragmatique des énoncés chez l'enfant, in M. Kail et M. Fayol (Eds.), *L'acquisition du langage*, Tome 2. 45-82, Paris, PUF.

Si la pragmatique linguistique recommande de prendre en compte le contexte de production d'un énoncé pour la compréhension de sa signification (Armengaud, 2007, p.3)⁷, la pragmatique culturelle, elle, « essaye de mettre en relation un type ou des types pragmatiques avec la ou les mentalités de ses locuteurs » (Pop, 2008, p.1). Dans notre cas ici, la resémantisation des unités lexicales contenues dans les énoncés impose d'interroger le substrat linguistique des interlocuteurs concernés en rapport avec l'usage qu'ils font du français. A cet égard, le travail de Liana Pop (Id.) *sur quelques façons de parler spécifiques des Roumains* nous paraît intéressant pour expliquer ces écarts de signification produits dans les interactions mentionnées jusqu'ici. Etude à caractère contrastif, la recherche de Pop s'est fondée sur des observations à plusieurs niveaux linguistiques regroupés en trois paliers : phonétique et graphique, morpho-syntaxique et discursifs-textuels. En ce qui concerne notre étude, nous ne nous intéresserons qu'au troisième niveau de considération, c'est-à-dire le niveau discursif-textuel. Ce niveau renvoie, selon Pop, à « la préférence pour certains types de discours-textes ». Elle entend par là une prédominance de l'influence de la manière de parler culturellement sur les facteurs purement linguistiques dans le choix de l'unité lexicale lorsqu'il s'agira de construire un énoncé plus expressif. Ainsi, vue sous cet angle, les constructions énonciatives illustrant nos propos pourraient-elles trouver des explications. Pour ce faire, voyons comment certains locuteurs ivoiriens expriment l'absence ou l'indisponibilité temporaire d'un individu dans leur langue maternelle. Soit l'énoncé suivant en agni, langue kwa de Côte d'Ivoire :

(3) *Wá jàsó ka*
/3Sg/se lever + acc/petit/
« Il s'est levé un peu »

Selon le sens littéral, le locuteur décrit une action accomplie (se lever) qui n'a rien à voir avec celle réellement effectuée (s'absenter). L'idée qu'il désire exprimer, ici, est celle d'une absence de courte durée. L'expression de cette brève absence donne lieu ici à une quantification de l'action accomplie (marquée par *ka*) alors qu'en français, il s'agira plutôt de quantifier la durée du temps d'absence (il a pris sa pause / il s'est absenté pour quelques minutes). En Sénoufo (tyebara) si le locuteur peut dire *wi na me* /3Sg/être/marq négatif/ « Il n'est pas là », l'énoncé le plus usuel pour exprimer l'absence d'un individu est *wi jiri* « Il s'est levé ». Il en est de même en Gouro où *yi e wuovɔ sene* /3SG/Agr/se lever/petit/ « Il s'est levé un peu » traduit également l'absence.

Comme on peut le voir avec les différentes manières d'exprimer l'absence dans ces langues ivoiriennes, le dit n'est pas toujours ce qui est fait. Cela pourrait être comparable à l'usage d'une figure de style, une métaphore, mais ce n'est pas le cas ici. Ce qui est commun à ces différents énoncés tirés des langues de Côte d'Ivoire, c'est l'idée de quitter son siège, de se lever. La structure syntaxique qui véhicule cette idée est transposée en français.

6.2. Le substrat linguistique des interlocuteurs comme point d'ancrage de laproduction du sens

⁷La définition du concept de *contexte* chez Armengaud Françoise (2007, p.3) est la suivante « On entend par là lasituation concrète où des propos sont émis, ou proférés, le lieu, le temps, l'identité des locuteurs, etc., tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer ce qui est dit »

La structure (syntaxique (3)) *wá jàsó ka* est employée lorsqu'un individu s'absente pour un moment. Elle est employée aussi lorsque la personne qui s'est absentée a quitté son lieu de résidence habituelle et que tôt ou tard, elle reviendra. L'on retrouve une structure similaire en akyé pour dire que l'on prend congé : *hà fɔ je* « nous nous levons ». Cet énoncé est en fait la réplique de l'invitation à s'asseoir. Dans les civilités d'accueil, l'on donne un siège à son visiteur lorsqu'on le reçoit. Le visiteur qui repart « se lève du siège à lui donné ».

L'idée est la même pour la plupart des langues de Côte d'Ivoire. Le locuteur fait un calque de cette structure dans le français. Nous relevons avec Medane et Yahiaoui (2014, p.1672) que « le calque désigne une transposition d'une forme linguistique de la langue A à la langue B. Il s'agit d'utiliser des éléments qui existent dans la langue A avec leur construction et leur sens dans la langue B ». La structure qui porte l'idée de se « se lever (un peu) » est doublement copiée des langues ivoiriennes et transposée dans le français. La face syntaxique est copiée avec une correspondance remarquable des notions en termes de remplacement mot-à-mot. La signification dans les langues ivoiriennes est transposée en français. En effet, c'est la signification que le locuteur d'une langue de Côte d'Ivoire donne à la structure équivalente à *wá jàsó* qu'il donne à l'idée exprimée en français. « Se lever », produit dans l'énoncé « il s'est levé » en français populaire ivoirien ne figure pas dans l'énoncé avec son sens littéral, mais avec sa charge sémantique culturelle.

On pourrait citer entre autres exemples similaires que l'on retrouve dans le français populaire ivoirien, « il y a un siège » pour inviter à s'asseoir, « il y a de l'eau » pour proposer de l'eau à son visiteur, « on mange » pour inviter à manger. Le calque syntaxique et sémantique dans l'énonciation a pour conséquence, au niveau du locuteur du français étranger à la culture de son interlocuteur, la nécessité d'une resémantisation de « se lever » et autres expressions semblables, pour comprendre son interlocuteur. Cette acquisition sémantique passe par une appropriation culturelle.

La compréhension du sens nécessite le recours au contexte d'énonciation. Cependant, l'analyse des énoncés exploités dans cette réflexion a montré que la compréhension du sens exact demande parfois bien plus que le contexte d'énonciation ; elle nécessite dans certains cas la prise en compte de la culture de l'interlocuteur. Les langues ivoiriennes utilisent des formes d'expressions telles que la métonymie dans les pratiques linguistiques quotidiennes. Ces formes d'expressions sont si enracinées dans les habitudes linguistiques que leur usage est presque inévitable. Ainsi, au moyen du calque syntaxique et sémantique, les locuteurs des langues ivoiriennes transposent certaines idées, concepts et lexèmes de leur langue dans le français. Cela a pour effet un désordre syntaxique et une resémantisation de certaines unités linguistiques. L'interprétation de certaines structures du français ivoirien ne peut occulter la présence de la culture dans la langue.

Bibliographie

ABOA ABIA A L, 2014, « Quelques aspects syntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », dans *LTML*, Revue en ligne, numéro 10.

ABOA ABIA A L, 2012, « Langue française et identité culturelle ivoirienne », dans *LTML*, Revue en ligne, numéro 8.

ADOU A O, 2015, « Force illocutoire et effets perlocutoires : analyse de l'appel du 06 novembre 2004 », dans *CIRL* numéro 37, p 95 – 107.

ARMENGAUD F, 2007, *La pragmatique*, 5^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 128 p. Disponible sur <http://www.cairn.info/la-pragmatique--9782130564003.htm>, [consulté le 07/05/2016]

AUSTIN J L-S, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

BERNICOT J, 2000, « La pragmatique des énoncés chez l'enfant », dans *M. Kail et M. Fayol(Eds.), L'acquisition du langage*, Tome 2, Paris, PUF, p 45-82

CHISS J-L et PUECH C, 1989, Énonciation, interaction, conversation : les théories du langage entre le psychique et le social, dans *Histoire Épistémologie Langage*, Volume 11, Numéro 2, p. 7-36.

DENDALE P, 2001, « Le futur conjectural versus devoir épistémique : différence de valeur et de restrictions d'emploi », *Français moderne*, Ed. INIST : CNRS, volume 69, p. 1-20.

MEDANE H et YAHIAOUI K, 2014, « Le 'français cassé' chez les jeunes Algériens : Interférence et calque au service de l'humour », dans *actes du Congrès Mondial de Linguistique Française – CML*, p. 1669-1683. Disponible sur <http://www.shs-conferences.org/>

GARRIC N et CALAS F, 2007, *Introduction à la pragmatique*, Hachette supérieur.

JOURNET N, 2001, « Le langage est une action », dans *Le langage*, Editions sciences humaines, p 61-65.

KOUADIOU N'G J, 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40/41 |, mis en ligne le 17 janvier 2011, [consulté le 29 juillet 2016].

POP L, 2016, *Pragmatique culturelle : sur quelques façons de parler spécifiques des Roumains*, Academia.edu, [consulté le 20/05/2016].

MALHERBE J-F, 1973, John R. Searle, « Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique », dans *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 71, n°12, p. 807-811

MOESCHLER J et AUCHLIN A, 2009, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, 3^{ème} édition.

NYCKEES V, 1998, *La sémantique*, Bélin.

SOUTET O, 2011, *La linguistique*, 2^{ème} édition, Quadrigé.

TOURATIER C, 2010, *La sémantique*, Armand Colin, 2^{ème} édition.